



BAGNÈRES de BIGORRE
LUNDI 18 NOVEMBRE à 20h30
salle expo du Maintenon
CONFÉRENCE-DÉBAT



La France est devenu le premier pays en Europe pour l'utilisation du contrat de partenariat pour financer la construction et la gestion des équipements publics. Malgré les critiques de la Cour des comptes (depuis 2008) et de l'Inspection Générale des Finances (IGF) qui ont dénoncé des contrats trop chers, trop risqués, trop complexes, trop profitables aux intérêts privés, ils ne cessent de se développer.

Dans notre département des Hautes Pyrénées et dans nos Communes où de tels contrats sont en cours ou en projet, la période qui précède les élections municipales parait propice à l'interpellation des élu(e)s sur les problèmes posés par ce mode de financement et ses conséquences sur les finances locales.

Attac%65 propose un partage d'expérience et d'informations autour du sujet des Contrats de Partenariat (CP), sujet qui peut sembler technique. Replacée dans l'Histoire des Finances Publiques, l'explication des principes et de la logique économique qui les sous-tend permet d'élaborer un mode d'emploi pour percer l'opacité de tels contrats.

L'enjeu est de taille et il concerne tous les citoyens : il s'agit, au travers de la décision en matière de commande publique, de choix de société concernant l'usage tant de l'espace public que des biens communs. Il s'agit de défendre le Service Public.

**Notre conseil local vous invite à venir débattre
sur le financement de nos services publics**

Attac%65 , 2 rue Blanche Odin. 65200 Bagnères de Bigorre

contact : attac65@gmail.com

site : <http://local.attac.org/attac65/>

imprimé par nos soins ; ne pas jeter sur la voie publique